

## **23<sup>e</sup> Assemblée des Délégués de l'Association Cantonale Vaudoise de Gymnastique**

~

### **C o n v o c a t i o n**

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à la 23<sup>e</sup> Assemblée des Délégués de notre Association qui aura lieu le

**Samedi 9 mars 2024 à 9h00,  
au Centre Sportif du Sentier  
(Rue du Centre Sportif 1 – 1347 Le Sentier)  
(Retrait des droits de vote : 8h00 – 8h45)**

Le verre de l'amitié vous sera offert à l'issue des débats et sera suivi, à partir de 13h00, d'un repas, que nous serions très heureux de partager avec vous.

Comme à l'accoutumée, les gymnastes, groupes et dirigeant·e·s méritant·e·s, ainsi que nos juges et moniteur·trice·s qui fêtent un jubilé seront honoré·e·s durant le repas. N'oubliez donc pas de les inscrire au repas selon les indications ci-dessous ! Quant aux nouveaux·elles vétéran·e·s, ils/elles seront nommé·e·s au cours de l'Assemblée des Délégués. Pensez également à les inscrire à l'AD et, s'ils/elles le souhaitent, au repas, vu qu'ils/elles ne sont pas invité·e·s personnellement !

Veuillez noter que les objets soumis au vote ainsi que le rapport d'activités seront publiés sur notre site internet dès le 9 février 2024.

Afin de faciliter l'organisation de cette importante réunion, nous vous remercions de confirmer votre présence en vous inscrivant via le site web sur [www.gymvaud.ch/ad2024](http://www.gymvaud.ch/ad2024), en complétant le formulaire « Société membre » d'ici au dimanche **18 février 2024** au plus tard. Si vous avez des membres de division de l'ACVG dans votre société, ces derniers doivent s'annoncer individuellement sur la base de l'invitation qui leur est adressée. Nous vous rappelons qu'en cas d'absence, même excusée, votre société se verra amendée d'un montant de CHF 300.00, selon la décision de la CDS du 5 mai 2011.

Le prix du repas est fixé à CHF 39.-/personne. Cette année, vous aurez le choix entre un menu traditionnel et un menu végétarien. Nous vous remercions de préciser votre choix de menu lors de l'inscription en ligne. Votre inscription ne sera enregistrée qu'après le paiement du montant correspondant (Poste – CCP CH07 0900 0000 1001 5872 8 – bénéficiaire FSG Le Lieu-La Vallée de Joux). Afin de faciliter le procédé, merci de bien vouloir préciser le nom de votre société lors du paiement.

Dans l'attente de vous revoir à cette occasion, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos salutations sportives.

## ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE DE GYMNASTIQUE

Comité cantonal



Benjamin Payot  
Président



Nadine Lecci  
Vice-présidente administrative

Le Mont-sur-Lausanne, janvier 2024

### Annexes :

- Ordre du jour
- Flyer
- Liste des méritant·e·s et vétéran·e·s annoncé·e·s